



# SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

## SEANCE DU JEUDI 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2022

### QUESTION N°7

### DECHETERIES – COLLECTE ET TRAITEMENTS DES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES MENAGERS ET DES LAMPES – SIGNATURE DE CONVENTIONS

**RAPPORTEUR** : Monsieur Louis CAINNE

Dans le cadre de la mise en place de la collecte sélective des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers (DEEE) et des Lampes usagées sur les déchèteries, nous avons signé des conventions avec OCAD3E et ECOSYSTEM et cela depuis 2008.

En 2021, ces conventions ont été signées avec OCAD3E pour les DEEE et avec OCAD3E et Ecosystem pour les lampes usagées. Elles devaient couvrir la période 2021 / 2026.

Compte tenu que l'agrément d'OCAD3E est arrivé à échéance en 2021, il est nécessaire d'acter la cessation de la convention de collecte séparée des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers version 2021.

Ecosystem a été agréé pour la collecte et le traitement des lampes usagées et des Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques et ceci jusqu'au 31 décembre 2027. L'organisme devient le principal interlocuteur pour les Collectivités Territoriales. Aussi, il est nécessaire de signer 2 nouveaux contrats avec cet Eco-organisme qui couvriront la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2027. Ces contrats ont pour objet de régir les relations techniques et financières entre Ecosystem et la Collectivité qui développe un programme de collecte sélective des DEEE et des lampes usagées.

A cet effet, les membres du Comité Syndical ont donné, à l'unanimité des voix, l'autorisation au Président de signer l'acte constatant la cessation de la convention de collecte séparée des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers version 2021 signée avec OCAD3E.

Ils lui ont également donné, à l'unanimité des voix, l'autorisation de signer avec ECOSYSTEM un contrat relatif à la prise en charge des déchets issus de lampes, collectées dans le cadre du service public de gestion des déchets, et un contrat relatif à la prise en charge des Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques ménagers collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets et à la participation financière aux actions de prévention, communication et sécurisation version juillet 2022.

Enfin, les élus, ainsi réunis, ont donné leur accord, à l'unanimité des voix, pour permettre au Président de signer tous documents en lien avec ce dossier.

Rendu(e) exécutoire  
Le 18.12.2022  
Le Président,

e

Bertrand PETIT

REQUÊTE DÉPOSÉE  
LE 12 DEC 2022

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE PRÉSIDENT

BERTRAND PETIT

## COMITE SYNDICAL DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi premier décembre deux mille vingt-deux à 18h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Mixte Lys Audomarois, au 177 rue de Théroouanne à Saint-Omer, sous la présidence de Bertrand PETIT, Président.

Date de convocation réglementaire : le 25 novembre 2022.

### **ETAIENT PRESENTS :**

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Madame BOIDIN Véronique, Déléguée Titulaire,
- Messieurs AGEORGES Benoît, BOULET Michel, CORDIER André, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, LEFAIT Jean-Paul, MARQUANT Francis, PRUVOST Mathieu, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

### **ETAIENT EXCUSES ET REMPLACES :**

- Madame SEILLIER Christine, Déléguée Titulaire, a donné pouvoir à Madame WAROT Sophie, Vice-Présidente,
- Madame VASSEUR Françoise, Déléguée Titulaire, a donné pouvoir à Madame BAUDEQUIN Odile, Déléguée Suppléante,
- Monsieur ROUSSEL Benoît, Vice-Président, a donné pouvoir à Monsieur PETIT Bertrand, Président,
- Monsieur BEE Didier, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur WYCKAERT Gérard, Vice-Président,
- Monsieur LEROY Christian, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur PRUVOST Matthieu, Délégué Titulaire,
- Monsieur ALLOUCHERY René, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur CAINNE Louis, Vice-Président,
- Monsieur DECOSTER François, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur BOIDIN Philippe, Délégué Suppléant,
- Monsieur MEQUIGNON Alain, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur DISSAUX Jean Claude, Délégué Titulaire,

### **ETAIENT EXCUSES :**

- Monsieur DUPONT Franck, Vice-Président,
- Monsieur SABLON Frédéric, Délégué Titulaire,
- Madame LEVRAY Chantal, Déléguée Suppléante,

### **Assistaient également :**

- Madame ROUSSEL Valérie, Directrice
- Madame COLIN Julie, Adjoint Administrative